

DELIBERATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 25 juin 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
30	19	23

Vote
A l'unanimité
Pour : 23
Contre : 00
Abstention : 00

L'an 2026 le 25 juin à 18h30, le Comité Syndical du SICTOM de Champagne Berrichonne s'est réuni dans la salle des fêtes de Chouday, sous la présidence de M. CHABANCE Fabrice, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux délégués syndicaux le 17 juin 2026.

Présents : M. CHABANCE Fabrice, Président, Mmes BERTRAND Marie-Laure, FOUQUET Anita, LE BRETON Isabelle, MALLET Armel, PAZOS-MONVOISIN Sonia, MM : BONAMY Christian, BONNET Michel, GONNET Arnaud, HERAULT Michel, JOLY Sylvain, LABLANCHE Francis, LE JOSSEC Didier, NORMAND Franck, PRZYBYLSKI David, VALOIS Philippe, VAN REMOORTERE Éric, VILLALDEA-AVILA Raphaël.

Suppléant : M. CHATON Laurent (de Mme JABMEAU AUCLAIR Élodie)

Excusée ayant donné procuration : Mme CIRRE Marie-Line à M. NORMAND Franck, M. HÉNAULT Bertrand à M. JOLY Sylvain, M. LAUVERGEAT Patrice à M. VILLALDEA-AVILA Rafaël, Mme PHILIPPE Séverine à Mme PAZOS-MONVOISIN Sonia

Excusés : M. JOLIBERT Jacques, M. LAMBERT Jacques, Mme LEROUÉIL Séverine, M. MAURICEAU Christophe,

Absents : Mme LHERAULT Camille, M. MNICH Pascal, M. TAILLANDIER Michel.

A été nommé secrétaire : M. GONNET Arnaud

Acte rendu exécutoire après dépôt en

SOUS PREFECTURE

D'ISSOUDUN

Le : 29/06/2026

Et

Publication de notification du :

03/07/2026



260626_09 : DM n°1-2026

Rapporteur : Fabrice CHABANCE

Service support : Responsable du service Administration- finance

Présentation :

Le budget primitif 2026 nécessite certains ajustements afin de tenir compte des besoins apparus en cours d'exercice, des recettes définitivement notifiées ainsi que des décisions soumises au Comité syndical lors de la séance.

Il est ainsi proposé la décision modificatif n°1-2026 suivante :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses			
011 - Charges à caractères générales	116 980,00 €	21 - Immobilisations corporelles	-163 310,20 €
60622 - carburants	101 500,00 €	21318 - Autres bâtiments publics	- 223 410,20 €
60632 - Fournitures de petit équipement	6 550,00 €	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	42 100,00 €
6161 - Multirisques	800,00 €	21828 - Autres matériels de transport	18 000,00 €
6182 - Documentation générale et technique	- 5 007,00 €		
6184 - versements à des organismes de formation	5 007,00 €		
6236 - Catalogues et imprimés	3 000,00 €		
6281 - Concours divers	2 930,00 €		
6283 - Frais de nettoyage des locaux	2 200,00 €		
012 - Charges de personnel et frais assimilés	51 800,00 €		
64111 - Rémunération principale	50 000,00 €		
64112 - Supplément familial de traitement	1 800,00 €		
65 - Autres charges de gestion courante	12 600,00 €		
65811 - Droits d'utilisation - informatique en nuage	12 600,00 €		
023 - Virement à la section d'investissement	- 163 310,20 €		
R002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	0,10 €		
Total	18 069,90 €	Total	-163 310,20 €
Recettes			
70 - Produits des services, du domaine et vente divers	- 25 000,00 €	021 - Virement de la section de fonctionnement	-163 310,20 €
706888 - Autres	- 25 000,00 €	021 - Virement de la section de fonctionnement	- 163 310,20 €
73 - Impôts et taxes	43 069,80 €		
73133 - Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	43 069,80 €		
75 - Autres produits de gestion courante	0,10 €		
75888 - Autres	0,10 €		
Total	18 069,90 €	Total	-163 310,20 €

Principale évolution

I. Section de Fonctionnement

a. Dépenses de fonctionnement : 18 069,90 €

- Chapitre 011 – Charges à caractère général : + 116 980 €
 - 60622 – Carburants : + 101 500 €

Ajustement des crédits afin de tenir compte de l'évolution du cout des carburants et des consommations prévisionnelles de l'exercice. Les estimations budgétaires sont établies sur une hypothèse de 2,50 € par litre.

- 60632 – Fournitures de petit équipement : + 6 550 €

Acquisition d'un système de communication entres les chauffeurs et les rippeurs ainsi que de sacs cabas destinés aux usagers du territoire.

- 6161 – Multirisques : + 800 €

Souscription d'une assurance de protection juridique au bénéfice du SICTOM, de ses agents et de ses élus.

- 6182 – Documentation générale et technique : - 5 007 €

- 6184 – Versements à des organismes de formation : + 5 007 €

Régularisation d'une erreur d'imputation budgétaire. Les crédits prévus pour les formations des agents (CACES, habilitations et autres formations professionnelles) sont transférés sur le compte dédié aux actions de formation.

- 6236 – Catalogues et imprimés : + 3 000 €

Acquisition de panneaux d'information destinés aux déchetteries du SICTOM.

- 6281 : Concours divers : + 2 930 €

Inscription des crédits nécessaires à l'adhésion à l'association AMORCE et à la mise en œuvre de la convention proposée par le Centre de Gestion de l'Indre pour la réalisation d'un diagnostic des risques psychosociaux (RPS).

- 6283 – Frais de nettoyage des locaux : + 2 200 €

Entretien des espaces verts des différents sites du SICTOM.

- Chapitre 012 – Charges de personnel : + 51 800 €

- 64111 – Rémunération principale : + 50 000 €

Inscription de crédits complémentaires destinés à accompagner les évolutions d'organisation envisagées au sein des services, notamment la mise en place d'astreintes.

- 64112 – Nouvelle bonification indiciaire, supplément familial de traitement et indemnité de résidence : + 1800 €

Ajustement des crédits afin de tenir compte de l'attribution de la Nouvelle Bonification Indiciaire à certains agents.

- Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : 12 600 €

- 65811 – Droits d'utilisation – informatique en nuage : + 12 600 €

Inscription des crédits nécessaires à la mise en œuvre d'un réseau privé virtuel (VPN) pour sécuriser les connexions à distance ainsi qu'à l'acquisition de nouveaux outils informatiques destinés à accompagner la modernisation des services.

- 023 – virement à la section d'investissement : - 163 310,20 €

La diminution du virement à la section d'investissement résulte du réajustement des crédits d'investissement proposé dans le cadre de la présente décision modificative.

- R002 – Résultat de fonctionnement reporté : -0,10 €

Correction du résultat de fonctionnement reporté afin de tenir compte des résultats définitifs issus du Compte Financier Unique 2025.

b. Recettes de fonctionnement : 18 069,90 €

- Chapitre 70 – Produits des services – 25 000 €
 - 70688 – Autres produits des services : - 25 000 €

Ajustement des recettes prévisionnelles à la suite de la révision des conditions financières du marché 2024-13 relatif au transport et au traitement des déchets ménagers et assimilés.

- Chapitre 73 – Impôts et taxes : + 43 069,80 €
 - 73133 – Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : + 43 069,80 €

Ajustement des recettes de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères à la suite de la notification définitive des bases fiscales 2026 par les services fiscaux.

- Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : 0,10 €
 - 75888 – Autres : 0,10 €

II. Section d'investissement :

a. Dépenses d'investissement : - 163 310,20 €

- Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : - 163 310,20 €
 - 21318 – Autres bâtiments publics : - 223 410,20 €

Les crédits inscrits au compte 21318 sont réajustés afin de tenir compte de l'évolution des besoins d'investissement du syndicat et du calendrier de réalisation des opérations envisagées.

- 2158 – Autres installations, matériel et outillage techniques : + 42 100,00 €

Inscription de crédits destinés à financer différents équipements techniques nécessaires au fonctionnement des services, notamment la mise à niveau du système d'alarme du quai de transfert haut, l'acquisition du matériel de tri destinés aux manifestations du territoire ainsi qu'à répondre aux besoins pouvant intervenir en cours d'exercice dans le domaine des équipements de collecte.

- 21828 – Autres matériels de transport : 18 000 €

Acquisition du véhicule actuellement utilisé par la Directrice Générale des Services.

b. Recettes d'investissement : - 163 310,20 €

- 023 – virement de la section de fonctionnement : - 163 310,20 €

La diminution des crédits inscrits en section d'investissement entraîne une réduction du besoin de financement de cette section. Le montant du virement entre les sections est ajusté en conséquence.

Avis du bureau du 09 juin 2026 : Favorable

Délibération :

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu les statuts du SICTOM de Champagne Berrichonne ;
Vu la délibération n°050326_04 du 5 mars 2026 portant affectation anticipée du résultat 2025 ;
Vu le Compte Financier Unique 2025 ;

Considérant les éléments exposés ci-dessus ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver la décision modificative n°1-2026 telle qu'annexée à la présente délibération ;
- D'autoriser Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération

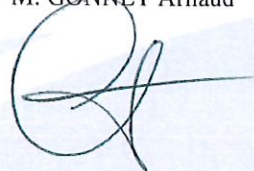
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
Au SICTOM de Champagne Berrichonne, le 29 juin 2026

Le Président,
M. CHABANCE Fabrice



Secrétaire de séance,
M. GONNET Arnaud



DM 1-2026	IV
ARRETE - SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 19

Nombre de suffrages exprimés : 23

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire,

Les membres du Comité Syndical du SICTOM de Champagne Berrichonne

Date de convocation : le 17 juin 2026
Présenté par M. CHABANCE Fabrice, Président,
le 25 juin 2026
A CHOUDAY

VOTES : Pour : 23

Contres : 0

Abstentions : 0

à CHOUDAY le 25 juin 2026

Certifié exécutoire par M. CHABANCE Fabrice,
compte tenu de la transmission en

le :

et de la publication le : 03/07/2026
A ISSOUDUN, le : 03/07/2026

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le 03/07/2026
ID : 036-23400456-20260626-09-BF

AUDEBERT Erick	DUSSIAU Nadine	LAUVERGEAT Patrice	PAZOS-MONVOISIN Sonia
BERTRAND Marie Laure	FAVRAULT Frédéric	LE BRETON Isabelle	PHILIPPE Séverine
BILLAUD Laurence	FOUQUET Anita	LE GRANDIC Frédéric	PIERROT Laurent
BONAMY Christian	GONNET Arnaud	LE JOSSEC Didier	POTHUS Paul
BONNET Michel	GUILLEARD Philippe	LELIEVRE Laurent	PRZYBYLSKI David
BRISSET Thierry	HENAUULT Bertrand	LEROUILL Séverine	ROBERT Didier
CHABANCE Fabrice	HERAULT Michel	LHERAULT Camille	ROBERT Marinette
CHALET Thibault	HERVET Maryse	LOZACH-SIRET Colette	SCARFO Béatrice
CHATTON Laurent	JABMEAU AUCLAIR Elodie	MALLET Arnelle	SLOWIKOWSKI Martine
CIRRE Marie-Line	JOLIBERT Bertrand	MARC Solène	TAILLANDIER Michel
CLAVELEAU Christelle	JOLY Sylvain	MASSON Stéphanie	TAILLANDIER Nathalie
CLAVELEAU Didier	JUGAND Francette	MAURICEAU Christophe	TISSIER Julien
CLOTAIRE David	LABED Patrick	MINICH Pascal	VALOIS Philippe
DELVAURE David	LABLANCHE Francis	MOULINS Audrey	VAN REMOORTERE Eric
DI NARDO Pascale	LAMBERT Jacques	NORMAND Franck	VILLALDEA-A VILA Raquel